



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rapport du jury**

**Concours :** agrégation interne

**Section :** langues de France

**Option :** breton

**Session 2022**

Rapport de jury présenté par : Yves BERNABE, président du jury.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

Table des matières

Remarques sur la session : .....	3
Éléments chiffrés généraux .....	4
Épreuves écrites d'admissibilité.....	6
Epreuve de composition en français.....	6
Epreuve de composition en breton.....	13
Epreuve de traduction .....	17
Thème .....	17
Version.....	19
Épreuves orales d'admission .....	23
Epreuve d'exposé de la préparation d'un cours.....	23
Epreuve d'explication d'un texte ou document.....	32



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Remarques sur la session :

La session 2022 du concours interne de l'agrégation des langues de France s'est déroulée dans des conditions nettement meilleures que les deux sessions précédentes fortement marquées par la crise sanitaire. Cependant, on doit noter la faible participation à ce concours, tant à l'inscription que pour ce qui concerne la présence aux épreuves. Cette situation, dont on ne débat pas ici des causes, peut paraître déroutante étant donné le caractère très attendu de ces concours, et le nombre d'enseignants en poste susceptibles de s'y présenter. Elle n'a cependant pas empêché les correcteurs de sélectionner pour les épreuves orales des candidats de qualité, en général bons traducteurs. Cela n'a donc pas remis en question la pertinence de ces concours. Les prestations réalisées tant à l'écrit qu'à l'oral ont permis de sélectionner des enseignants qui méritent l'accès au corps des professeurs agrégés. Pour les trois options ouvertes à cette session, le breton, le corse et l'occitan-langue d'oc, le jury a eu plaisir à entendre les candidats admissibles dont les résultats sont assez proches.

Les commissions de correcteurs soulignent que progressivement la culture du concours est mieux comprise et semble plus respectée. Ainsi, les candidats accordent plus de place, dans la composition 1 en français, à l'ensemble des langues de France. C'est une attitude absolument nécessaire et qui permet des réflexions dynamiques, ouvertes et nuancées. La tendance à transformer l'exercice en une argumentation visant à défendre la langue et la culture dont on est spécialiste est également moins visible, et c'est une bonne chose : ce sentiment, respectable en soi, n'a pas sa place dans les travaux attendus qui supposent de la distance, du recul, et la prise en compte systématique de l'ensemble des langues de France. Il est important que, au cours de la préparation des épreuves, les futurs candidats s'entraînent à s'interroger sur les problématiques touchant les langues de France dans leur ensemble, et dans lesquelles se rejoignent toutes les langues concernées.

La fonction de ce rapport n'est pas d'exhiber les erreurs commises, ni de broder sur les déceptions inspirées par certaines copies qui restent encore éloignées des attentes que plusieurs rapports de jurys ont définies et répétées. Le rapport vise essentiellement à fournir des indications sur les attendus de ce jeune concours de haut niveau, et des conseils susceptibles d'aider les candidats des sessions à venir. Il fournit peu d'éléments chiffrés : le petit nombre de candidats qui ont subi les épreuves rend impossible ou aventureuse une lecture statistique très poussée des données livrées ici. Celles-ci rendent compte des éléments essentiels.

Le nombre de postes offerts étant peu nombreux (un poste par option), il est important que les candidats refusés ne perdent pas leur courage et tentent à nouveau ce concours dont ils ont pu constater qu'il est à leur portée, et qu'il se déroule dans l'exigence et la bienveillance.

Les concours internes permettent à des candidats en exercice de réfléchir finement sur les savoirs en jeu dans leurs enseignements, et de renforcer ces derniers. Le jury a été sensible aux efforts fournis par l'ensemble des candidats.

Les vice-présidents du jury exercent un rôle important de coordination scientifique des travaux dans leur discipline ; qu'ils en soient ici remerciés, ainsi que tous les membres des commissions d'oral et d'écrit.

Il convient pour finir de remercier également la direction et l'intendance du lycée Rodin à Paris, pour la qualité de l'accueil reçu à l'occasion des épreuves orales.

Yves Bernabé



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Éléments chiffrés généraux

	Inscrits	Présents à l'épreuve 1	Présents aux trois épreuves	Nombre d'admissibles	admis	Postes ouverts
Breton	8	6	4	3	1	1
Corse	9	4	4	3	1	1
Occitan-langue d'oc	13	6	6	3	1	1
Total concours interne des langues de France	30	16	14	9	3	3

## Épreuves écrites

1. Composition en français : cette épreuve est commune aux trois options.

	Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne	% des copies au-dessous de la moyenne
Breton	14	3	9,50	50%
Corse	14	4	9,75	50%
Occitan-langue d'oc	17	1	10,50	50%

2. Composition en breton

Composition en breton	Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne	% des copies au-dessous de la moyenne
	14,75	0,50	9,94	25%

3. Traduction

Traduction	Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne	% des copies au-dessous de la moyenne
	14,75	9,5	12,38	50%



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nombre de candidats admissibles	Barre d'admissibilité option breton
3	37/60

### Epreuves orales

1. Exposé de la préparation d'un cours :

Exposé de la préparation d'un cours	Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne
	16	9	13

2. Explication en breton d'un texte ou document

Explication en breton d'un texte ou document	Note la plus élevée	Note la plus basse	Moyenne
	16	8	12

On regrette le petit nombre des candidats à ce concours interne. Cependant, les candidats présents ont obtenu des résultats encourageants. Ils réussissent mieux aux épreuves écrites de traduction qu'aux épreuves d'argumentation. Le niveau général est de bonne qualité et les trois admissibles se sont trouvés à l'oral, fait rare, dans une position parfaitement égale. Ce sont donc les seules épreuves orales qui ont permis de sélectionner le lauréat de cette session. Les notes obtenues pour ces épreuves orales sont honorables : le jury a écouté avec intérêt des candidats de bon niveau, qui avaient préparé ces épreuves avec sérieux et ont manifesté de réelles qualités.

La définition de chacune des épreuves de l'agrégation interne des langues de France est accessible sur le site devenir enseignant du ministère de l'éducation nationale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid117443/epreuves-agregation-interne-langues-france.html>



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Épreuves écrites d'admissibilité

Les sujets des épreuves écrites d'admissibilité sont consultables via le lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

## Epreuve de composition en français

**Rapport établi par Patricia Heiniger-Casteret et Nelly Blanchard**

### Introduction générale

La difficulté de l'exercice résidait dans l'intitulé même du sujet où la présentation du concept de « littérature orale » sans orientation déterminée laissait les candidats et candidates face à un éventail non négligeable d'axes de réponses possibles. Il leur appartenait donc de choisir un axe, de le problématiser et d'y répondre. Un intérêt particulier a été donc porté au cadre formel de l'exercice de la dissertation : introduction contextuelle, annonce d'une problématique et d'un plan, progression dans le développé des parties, transition entre ces dernières et ouverture vers d'autres pistes de réflexions dans la conclusion. L'ensemble devant faire dialoguer les aires culturelles entre elles.

Néanmoins certains points de la dissertation devaient être abordés. Premièrement, donner une explication de l'oxymore de l'expression « littérature-orale » qui associe écrit et oral et constitue un néologisme forgé par des littérateurs pour traduire leurs perceptions des logiques créatrices en action dans les récits de tradition orale. Deuxièmement, parler de « littérature orale » ne veut pas dire s'attacher à toutes les productions d'une tradition orale mais à des formes, fixes ou mouvantes, où il y a effort perçu comme littéraire, marqué par la répétition, d'apparence identique, d'individu à individu, d'une génération à une autre et que l'on peut suivre sur un temps plus ou moins long. L'erreur aurait été de disserter sur chaque entité de ce « mot valise ».

### Aux sources du terme

Si le terme se forge dans le mitan du XIX<sup>e</sup> siècle autour du haut fonctionnaire Alexandre Moreau de Jonnés (1834) et du géographe-historien suisse Frédéric de Rougemont (1855), c'est avec Georges Sand (1858) que l'on rentre dans l'observation complexe de ces « objets » oraux mouvants et pourtant semblables d'apparence. Les folkloristes, qui, dans le même temps, forment leur discipline dans les collectes et leurs analyses, proposent une distinction entre les formes fixes liées à la scansion poétique et des formes mouvantes en prose. Enfin Paul Sébillot popularise le terme à travers ses travaux et la collection « Littérature populaire de toutes les nations » qu'il dirige au sein de la maison d'édition parisienne Maisonneuve et Larose.

Pour autant, sans remonter aux sources de la littérature, oral et écrit ont toujours été mêlés, ainsi on peut suivre des filons de l'oralité dans les productions littéraires tout au long des siècles : lais, recueils d'exempla, romans et chanson de gestes médiévaux, recueils de nouvelles et de facéties jusqu'à François Rabelais avant que Charles Perrault ne remette la matière orale au centre d'une production



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

écrite aristocratique. Par ailleurs Perrault donne un objectif pédagogique à sa production en scellant jusqu'à aujourd'hui le conte à l'imaginaire enfantin et à sa transmission via les nourrices.

Il faut être également conscient que tout ce qui relève de l'oralité, du populaire, a été, selon les époques, honni ou prisé par les auteurs de littérature française, alors qu'en même temps il existe une production littéraire en langue de France qui, continuellement, puise aux sources de l'oralité.

## Le tournant scientifique

Le tournant scientifique de la matière orale populaire s'amorce au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre où le poète écossais James Macpherson publie, entre 1760 et 1763, les *Fragments de poésie ancienne*. Manuscrit anonyme, en gaélique, recueilli de la bouche d'un barde, Ossian, par un clerc. Sans rentrer dans la polémique suscitée par cette publication on peut remarquer qu'elle amorce à la fois un intérêt porté aux productions artistiques populaires réalisées dans une autre langue que la langue d'Etat et elle enclenche une réflexion philosophique sur les notions de culture populaire et de génie créatif, génie collectif, génie du peuple (Herder). Les productions orales sont traitées comme des matériaux archéologiques, des monuments, ou leurs ruines, qui se seraient transmis depuis la fin des temps, au travers desquels il serait possible de retrouver des traces de civilisations anciennes. Cet intérêt pour les cultures populaires va toucher tous les arts.

Si Herder théorise, les frères Grimm mettent en place une méthodologie de collecte de ces données orales : copier scrupuleusement, sous la dictée, les paroles de personnes illettrées avec, comme modèle de témoin parfait, une vieille femme analphabète vivant dans un coin reculé du territoire. Militants de la langue et de la culture allemandes, ce qui les intéresse dans les contes, les légendes... c'est la langue. Ils vont donc placer, à l'image de Perrault, l'édition de leur recueil à destination de l'éducation des enfants - *Contes de l'enfance et du foyer* (1812) - des familles bourgeoises allemandes. Avec les frères Grimm tous les points méthodologiques de la collecte et de l'édition des récits oraux sont présents et seront sans cesse débattus à partir de ce moment-là : le choix du bon informateur, la transcription de sa parole (toujours mouvante), l'édition de ces récits (longs et répétitifs) : selon quel parler directeur, quelle norme orthographique, quelle norme stylistique, quel niveau de langue, appliquer ou non une censure sur du vocabulaire ou des motifs grossiers et/ou scatologique, quels choix opérer dans les motifs et les thèmes ... ? C'est tout le passage d'une forme mouvante, plastique et vivante à une forme fixe et figée qui se réalise ici. C'est de même la création d'une image d'un peuple illettré, naïf, aux sources de l'oralité première, loin des centres de diffusion de l'écrit, qui, dans l'échelle évolutionniste en cours, se rapproche de l'esprit d'un enfant.

Tous ces points - recueil de parole, traitement orthographique, syntaxique et littéraire, description des milieux « naïfs » - seront au centre des préoccupations des folkloristes qui, dans le tâtonnement, s'engagent sur la création d'une science. Les lectures des introductions, les analyses des correspondances, les rapports des sociétés savantes présentent un monde de chercheurs qui s'interrogent au niveau national, comme au niveau international. Tous orientés dans le sauvetage de cultures disparaissant sous leurs yeux.

La seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle voit se rassembler autour de la culture populaire et des expressions de la littérature orale quatre catégories d'acteurs : les folkloristes qui forgent une science, les artistes (musique, littérature, peinture, sculpture...) qui renouvellent leur art en allant puiser aux sources populaires (romantisme), l'Etat qui, par des programmes ministériels (Ampère/Fortoul) veut contrôler ce qui remonte des territoires et les mouvements de renouveau de langue et culture régionales qui se



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

saisissent de la matière, populaire et orale, pour en faire un des fondements de leurs revendications et de leurs créations. Des circuits d'édition et de diffusion de cette « littérature orale » se mettent en place, où les ouvrages sont imprimés dans des maisons d'édition nationales comme locales, des éléments de collecte sont présents, voire analysés dans les bulletins des sociétés savantes, les almanachs, les revues attachées aux mouvements renaissantistes, les quotidiens, ou bien sont patrimonialisés via diverses fêtes et festivals. Cette structuration se retrouve encore aujourd'hui avec des axes parfois plus politiques, culturels ou pédagogiques, les canaux de diffusion s'étant adaptés aux avancées technologiques.

## **Littérature, oralité et témoins**

Si le texte a primé aux débuts des collectes, les outils technologiques, du cylindre de cire au téléphone portable, ont mis l'accent sur les témoins transmetteurs des répertoires inscrits dans des contextes culturels, économiques, sociologiques... complexes. Ainsi sera analysée la poésie du conte, de la chanson... kinésique, proxémique, jeu d'acteur, mais aussi techniques mémorielles, généalogie des chaînes opératoires des liens d'individu à individu, des lieux et des institutions de transferts. L'oralité et ses spécificités viennent compléter les éditions antérieures. Une seconde vague importante de collecte se développe après le second conflit mondial et s'intensifie pendant un peu plus de deux décennies, restructurant les territoires autour d'associations nouvelles qui mettent la collecte orale, sa valorisation et la diffusion des données, sa restitution au plus près du terrain, au centre de leurs actions. De nouveaux artistes issus de ces territoires, parfois inscrits dans les chaînes opératoires de transmission ou se nourrissant des collectes passées, s'imposent. Le renouveau des musiques et chants de tradition orale se forge et le néo-contage explore les scènes des veillées et des festivals. Mouvements culturels et espaces qui deviennent à leur tour de nouveaux temps et de nouveaux lieux d'observation et de collecte de « littérature orale ».

Les avancées dans l'étude de l'oralité amènent des rapprochements disciplinaires entre médiévistes et ethnologues, et autorise des analyses et relectures des productions littéraires (Zumthor). De nouveaux termes font florès, discutant l'étendue sémantique de « littérature orale » qui, symboliquement, met en avant les processus littéraires intellectuels d'une classe dominante face à une oralité attachée à une classe « dominée », populaire. Entre « orature » qui ne se centre que sur les productions orales et « oraliture » qui donne la préséance à la création orale dans les processus littéraires, le schéma de domination s'inverse et fait entrer les cultures de tradition orale dans le champ des revendications des études postcoloniales.

## **« Littérature orale » et pédagogie**

Nous l'avons vu à travers Perrault et les frères Grimm, les récits de tradition orale ont été forcés de rejoindre les cercles de l'enfance. Or ces proverbes, chants, virelangues, randonnées, contes, légendes... recueillis dans la diversité des langues de France se sont vite retrouvés associés à des manuels de transmission linguistique. Par ailleurs, en sus de l'enseignement des langues et des cultures qui les portent, ces récits ont également été des supports pédagogiques pour l'acquisition de la logique dans l'écriture d'un texte (Propp). Coincé entre fixité de l'écrit et spontanéité de l'oral, la « littérature orale » est aujourd'hui un des outils de l'école permettant un travail sur l'imaginaire et l'ouverture vers d'autres univers culturels. Mais l'oral est retors, et il serait intéressant de s'interroger sur les



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

manipulations pédagogiques qui changent les orientations d'un récit. Le bien-être animal ouvrant de nouvelles perspectives aux loups, lions, renard, ours...qui, sévèrement voire tragiquement punis dans la logique traditionnelle, sont aujourd'hui réhabilités dans une naïveté suspecte. Les enfants en sont-ils dupes ?

La « littérature orale », dans la diversité de ses expressions, accompagne les évolutions des mouvements de revendication des langues et cultures de France. C'est une parole directe qui s'exprime dans une langue minoritaire et s'appuie sur une culture complexe. Longtemps considérée comme l'expression naïve de civilisations moribondes, balayées par les modernisations économiques et sociales, elle est toujours là, toujours aussi subtile et sans cesse renouvelée. Elle peut prendre des chemins résolument politiques, devenir discipline scientifique, support à création ou à manuels pédagogiques. Mais elle a aussi la particularité, par les thèmes et les motifs qui la composent, d'être présente, dans une étonnante similarité, dans d'autres aires culturelles permettant, grâce à des échanges, des comparaisons et des analyses, de suivre des mouvements culturels et leurs productions, au niveau international.

## **Commentaires sur les copies et conseils méthodologiques**

Pour rappel, l'épreuve de composition, commune aux candidats des trois options ouvertes cette année (breton, corse, occitan), est à rédiger en français, elle dure 7 heures et compte pour un coefficient 1. Elle porte sur un programme de civilisation, intitulé « Les langues de France et la littérature orale d'hier à aujourd'hui : conservation, diffusion, création », et soulève des problématiques communes aux langues de France, relevant de la sociolinguistique, de l'histoire et de la culture au sens large.

L'épreuve de la session 2022 prend appui sur un extrait d'article de Jean-Loïc Le Quellec, « Actualité de la littérature orale » qui invite à explorer plus avant les aspects et les enjeux de l'oxymore constitutif de cette expression. La fin de l'énoncé demande à ce qu'ils soient analysés en regard des contextes des différentes langues de France.

Comme cela a déjà été expliqué dans les rapports des concours des années précédentes, les critères d'évaluation d'une telle composition sont :

- Problématisation du sujet
- Cohérence de l'organisation de la composition
- Précision et diversité des savoirs et des sources
- Qualité de la réflexion : ouverture du champ, sens de la nuance
- Qualité de la langue et de l'expression

Les notes de l'épreuve s'échelonnent de 1/20 à 17/20, et précisément de 1 à 17/20 en option Occitan (moyenne 10,5/20), de 4 à 14/20 en option Corse (moyenne de 9,75/20) et de 3 à 14/20 en option Breton (moyenne de 9,5/20). Les bonnes copies sont celles qui associent le mieux les critères ci-dessus, autrement dit une pensée claire et étayée, basée sur des connaissances précises, exprimée dans une



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

langue correcte et limpide. Les copies les plus basses sont celles qui accumulent des faiblesses dans tous ces domaines. Les copies moyennes sont soit des copies dans lesquelles un ou plusieurs de ces critères font défaut, soit des copies qui n'atteignent qu'un niveau moyen dans l'ensemble de ces critères. D'où l'importance d'une bonne préparation au programme, d'un entraînement à l'exercice exigé et d'une bonne maîtrise de la langue française.

Un relevé des faiblesses des copies de la session 2022 peut, en miroir, servir de série de conseils pour les épreuves des années à venir :

- S'assurer d'une bonne qualité rédactionnelle, en termes de langue et d'expression

Plusieurs copies présentent une expression approximative, peu précise ou mal formulée. Le style télégraphique relevé dans l'une des copies est à proscrire. Les points de suspension sont à éviter dans une telle composition : soit il reste des éléments à développer et on le fait, soit on a fini d'explorer une idée et cela se manifeste par un simple point. Il manque parfois des liens entre les idées, ce qui a une incidence fâcheuse sur la cohérence du plan suivi. Une présentation formelle claire des paragraphes, basée sur l'idée qu'un paragraphe développe une idée, doit donner au lecteur l'impression de saisir le déroulement de l'argumentation. On évitera ainsi l'enchaînement de phrases dans des blocs massifs dont on ne saisit pas la ligne rouge du contenu, ainsi que les séries de phrases isolées formant à elles seules des pseudo-paragraphes. Enfin, certaines copies comportent trop de fautes d'orthographe ou de grammaire, dont certaines inacceptables dans des copies d'agrégation (fautes d'accord des verbes, des noms ou des adjectifs, par exemple).

- De la banalité à l'erreur, éviter les lieux communs

Plusieurs idées qui semblent banales et communément admises ne se contentent pas de manquer d'originalité, mais se révèlent être fautives et surtout improductives dans le contexte d'une composition de spécialistes sur le sujet de la littérature orale. On ne peut se contenter d'écrire béatement que la littérature orale est un « véritable trésor », que c'est un « espace de rêve », un « espace de liberté », qu'elle est « conviviale », qu'elle recèle une « véracité profonde » ou se contenter de rappeler l'adage selon lequel les « écrits restent et les paroles s'envolent » si on ne la creuse pas davantage ou ne le contredit pas. Ces idées reçues vont parfois jusqu'à l'erreur chez certains candidats qui pensent que la littérature orale est un domaine propre aux langues de France ou qu'elle se crée « sans contrainte ni limite ».

- De la focalisation sociolinguistique au hors-sujet

L'un des écueils relevés dans quelques copies est d'avoir axé la totalité de l'argumentation sur une approche sociolinguistique et, très précisément, dans le contexte sociolinguistique actuel. Ces copies ont alors abordé davantage la question du statut de la langue, de la domination linguistique, certains projetant que la littérature orale constitue un outil de libération créatrice dans le cadre d'une indépendance linguistique et politique. Les termes utilisés par certains candidats ne relèvent parfois plus de l'essai ou de l'analyse, mais du domaine du militantisme (espace de résistance, arme dans un contexte glottophobique, arme dans la guerre contre la babelophobie française etc.). Au-delà de la



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

question de l'engagement personnel des candidats – qui n'a pas à transparaître en ces lieux - les copies entièrement orientées sur ces seules questions font basculer le sujet du côté des enjeux sociolinguistiques actuels sans répondre au sujet posé, et deviennent dès lors hors-sujet.

Le jury attend des approches à la fois centrées sur le sujet et ouvertes à diverses disciplines de réflexion pour faire se croiser les points de vue (sociolinguistique, mais aussi histoire, anthropologie, littérature etc.).

- Approches réductrices : genres littéraires, périodes, langues, problématisation

D'autres types d'approches sont trop réductrices. Même si elles ne mènent pas au hors-sujet, elles produisent des copies moyennes, voire médiocres, par défaut d'une exploration suffisamment large. Il peut s'agir d'une restriction de l'analyse à un seul genre littéraire, par exemple le conte, au détriment d'une vue d'ensemble qui engloberait notamment les genres versifiés et poserait ainsi des questions différentes de cadre formel et de transmission. Il peut aussi s'agir d'une restriction au seul XIX<sup>e</sup> siècle, certes siècle très important dans l'histoire de la littérature orale, et tout particulièrement dans sa prise en considération par les acteurs des mouvements de collecte et les enjeux méthodologiques qui l'ont traversé, mais le sujet invite à ouvrir la réflexion à des périodes antérieures et jusqu'à la période actuelle, en questionnant les fonctions qu'a eues et a encore la littérature orale au sein des mouvements renaissantistes ou *revival*.

Deux autres types de restrictions font l'objet d'une sanction systématiques dans la notation, car liées au fondement même de l'exercice et entraînant d'office une note inférieure à la moyenne : sont dévalorisées les copies étayant leur propos par des exemples tirés d'une seule des langues de France et celles produisant une problématique qui n'en est pas vraiment une et s'apparente davantage à de la paraphrase de la citation du sujet. Il faut dépasser ces deux obstacles pour pousser la réflexion suffisamment loin et produire un texte stimulant. Si la problématisation reste un point méthodologique et intellectuel difficile à maîtriser pour certains candidats, on peut toutefois souligner que la grande majorité des copies a fait montre de connaissances dans plusieurs langues de France et certains candidats ont eu à cœur de puiser leurs exemples dans de nombreuses aires linguistiques et culturelles : Bretagne, Pays basque, Corse, Catalogne, espace occitan, espaces créoles...

- Exhaustivité ne vaut pas intelligibilité

Bien conscients de l'ampleur de la question au programme et du très court temps de préparation, les examinateurs n'ont pas sanctionné outre mesure le manque d'exhaustivité à propos du sujet, lui aussi très large. Ils ont par contre valorisé autant que possible les références utilisées avec pertinence et, surtout, en appui d'un appareillage conceptuel solide. Il ne s'agit en effet pas d'accumuler les exemples mais de choisir ceux qui viennent illustrer au mieux la pensée des candidats afin de répondre à la problématique. Il s'agit donc de trouver à la fois ce que ces langues et cultures peuvent avoir de commun mais aussi, éventuellement, leurs singularités lorsque cela vient enrichir la réflexion.

- Importance de la partie introductive



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les réflexions précédentes montrent à quel point l'enjeu de l'introduction du sujet et de la problématisation est grand. Autrement dit, lors de l'épreuve, il est important de consacrer du temps à une réflexion sur :

- 1) les termes du sujet : à partir de l'oxymore au cœur de la citation et du sujet, certains ont interrogé le lien oral/écrit en définissant les uns par rapport aux autres les termes d'oralité, scripturalité, verbalité, d'orature, oraliture et proposant même, dans une copie, celui d'« oralitube » pour la période numérique actuelle, les enjeux de la transcription de l'oral etc., qui permettent de déboucher sur une problématique.
- 2) l'élaboration d'un questionnement, ici sur les formes et les fonctions de la littérature orale dans son rapport à l'écrit, par exemple au prisme des termes de « pérenne » vs « éphémère » ou « stabilité » vs « création », comme l'ont fait certaines copies. Certains candidats ont proposé de les explorer par les enjeux formels, en analysant l'aspect musical, l'aspect linguistique, et celui de leurs fonctions : morale, sociale, patrimoniale, ethnique, pédagogique, éducative, ou encore éthique dans le cadre d'une recherche de légitimité. On notera que l'aspect esthétique et poétique n'a jamais fait l'objet d'analyse, ce qui est à regretter, nous y reviendrons.
- 3) l'annonce d'un plan qui découle du questionnement posé et se propose d'être le cadre dans lequel des éléments viendront s'incrémenter pour répondre à la problématique, plan qu'il s'agira bien sûr de respecter dans le corps du texte.

- Questionnements qui auraient pu faire l'objet d'une problématisation introductive

Certaines copies ont soumis des questionnements intéressants, mais mal placés dans leur composition, parfois en guise de conclusion ou ponctuant le fil de la démonstration. Il est important de savoir repérer ce qui peut relever d'une contradiction apparente dont l'exploration déboucherait sur des réflexions fructueuses, autrement dit repérer ce qui fait problème ou problématique. Si ces réflexions arrivent trop tardivement dans le déroulement de l'argumentaire, elles perdent de leur force démonstrative. Il faut alors être capable de replacer ces questionnements dès l'introduction et d'imaginer un nouveau plan qui approfondira davantage l'analyse. C'est ainsi qu'une copie clôt son propos en remarquant la contradiction entre la recherche de stabilité caractéristique de l'oralité et la recherche de la parole vive dans l'écrit. Une autre pointe expéditivement le paradoxe entre l'enthousiasme et l'indifférence que suscite la littérature orale. Une autre encore ne fait qu'effleurer un questionnement sur les modalités de conservation de ce type de littérature, se demandant si la transcription de l'oral est trahison, conservation ou revitalisation.

- Pensées absentes

On note, pour terminer, que certaines représentations véhiculées sur la littérature orale depuis plus de deux siècles ont la vie longue et qu'elles balisent la réflexion – ce qui est bien normal – mais parfois au point de la rendre prisonnière. Pour ne prendre qu'un exemple, on relève l'absence de toute approche littéraire de la LITTÉRATURE orale, aucune copie ne propose une analyse des thèmes qui y sont développés, une description poétique (narration versification, rhétorique...), ou même évocation des simples caractéristiques internes de cette littérature. Elle a été considérée dès les débuts de sa valorisation par les folkloristes comme des archives ou des sources nouvelles pour l'ethnologie ou l'histoire ; les copies sont restées liées à cette image de réservoir de mémoire ou à celle de support à



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

des revendications, sans s'autoriser à interroger cet usage esthétique du langage et ces formes littéraires particulières qui font des différentes langues de France des langues de culture.

## Epreuve de composition en breton

### Rapport établi par Mannaig Thomas

#### Format et programme de l'épreuve

Cette épreuve, d'une durée de 7 heures, est une composition en breton portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours. Elle s'appuie, pour cette session, sur les quatre œuvres suivantes :

LE BIHAN Hervé (éd.), *An dialog etre Arzur Roe d'an Bretounet ha Guynglaff - Le dialogue entre Arthur roi des Bretons et Guynglaff : Texte prophétique breton en vers (1450)*, Rennes, TIR, 2013.

INISAN Lan, *Emgann Kergidu*, présentation par Yves Le Berre, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, coll. « Tal ha Tal », 2014 [texte original : Brest, Lefournier, 1877-1878, accessible sur Gallica]

RIOU Jakez, *Geotenn ar Werc'hez ha danevelloù all*, Brest, Al Liamm, 1957 [Texte original : Brest, Skrid ha Skeudenn, 1934, accessible sur IDBE]

KERVELLA Goulc'han, *Dre ar prenestr*, Lannion, Al Liamm, 2006.

Même si l'épreuve se distingue nettement de l'épreuve de commentaire de texte littéraire proposée à l'agrégation externe, les attendus du jury exprimés dans le rapport de l'an dernier<sup>1</sup> restent tout à fait d'actualité :

- un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et fondée sur des idées, des références et des exemples précis ;
- une bonne connaissance de l'œuvre dans son contexte, c'est-à-dire de sa structure, son écriture, ses thématiques, son contexte d'écriture, sa réception etc. ;
- une connaissance de la critique et des différentes lectures de l'œuvre ;
- une maîtrise de la langue bretonne permettant d'être capable de fournir une analyse dans une langue claire et non fautive.

---

<sup>1</sup> Rapport sur l'agrégation externe de breton 2021, Épreuve de commentaire d'un texte littéraire, p. 8, [https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/agregation\\_externer/95/0/rj-2021-agregation-externe-ldf-breton\\_1420950.pdf](https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/agregation_externer/95/0/rj-2021-agregation-externe-ldf-breton_1420950.pdf)



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

À cela s'ajoute la capacité d'analyse du sujet proposé qui était le suivant : « Skeudenn an natur ha skeud an Ankoù e-barzh *Geotenn ar Werc'hez* gant Jakez Riou (Brest, Skrid ha Skeudenn, 1934) ».

## **Le sujet et les copies**

Le sujet impliquait une connaissance très précise de l'une des œuvres au programme. Même si d'autres œuvres ou auteurs pouvaient être mentionnés à titre de comparaison, *Geotenn ar werc'hez* devait être placée au cœur de l'analyse.

Seuls quatre candidats ont composé à cette épreuve. Les notes attribuées s'échelonnent de 0,5/20 à 14,75/20 (moyenne de 9,94/20). Hormis la copie à 0,5/20 dont l'auteur n'avait pas lu l'œuvre au programme, les trois autres copies ont globalement respecté les attendus de l'exercice dans le fond comme dans la forme et avaient une connaissance de l'œuvre au programme permettant de se livrer à son analyse.

La méthodologie de la dissertation de même que la présentation formelle de la copie étant identique, quelle que soit la langue concernée, nous suggérons aux futurs candidats de se référer aux différents rapports de jurys d'agrégation interne des langues de France, en particulier celui de l'an dernier déjà cité.

Concernant la maîtrise linguistique, le jury a été satisfait de constater que les copies étaient rédigées dans une langue correcte à la fois grammaticalement et syntaxiquement et étaient globalement agréables à lire.

## **Pistes d'analyse possibles pour le sujet proposé**

Le sujet proposé demandait une connaissance très précise de l'une des œuvres au programme, il était indispensable d'étayer les différents arguments par des exemples tirés des nouvelles composant *Geotenn ar Werc'hez*.

Le sujet suggérait de s'interroger sur l'image de la nature et l'ombre de la mort dans l'œuvre de Jakez Riou (1899-1937). Il s'agissait donc de mettre en parallèle les deux thèmes principaux de l'œuvre qui ont pour particularité de s'articuler, afin de faire avancer la narration et de chercher à comprendre en quoi cette articulation de deux éléments présentés comme contraires dans la plupart des nouvelles, était une manière pour l'auteur d'exprimer sa perception de la beauté et de la fragilité de la vie. Deux candidats ont cherché à relier ces thématiques, en particulier la présence importante de la mort, à la biographie de l'auteur qui, rencontrant de graves problèmes de santé depuis son service militaire à la fin de la Première Guerre mondiale, est décédé de la tuberculose en 1937, à l'âge de 38 ans. Cette donnée biographique était à manier avec précaution en évitant de plaquer artificiellement la portée d'une œuvre sur la vie de son auteur ; certaines remarques proposées par les candidats étaient intéressantes à ce propos. Si, de manière générale, la présence de la nature et celle de la mort ont été bien décrites et analysées dans les copies, il était nécessaire, dans une troisième partie, ou a minima en conclusion,



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

de proposer une interprétation de l'articulation de ces deux éléments dans les nouvelles composant *Geotenn ar Werc'hez*.

De nombreux éléments permettaient d'exposer l'omniprésence de la nature dans le recueil. Elle se manifeste, de la façon la plus évidente, par des descriptions de l'environnement immédiat des personnages. Hormis le titre même du recueil, les célèbres premières pages de la nouvelle éponyme, qui prennent la forme d'une description très précise et poétique de la nature et des plantes au printemps, en constituent un exemple probant. De nombreux autres exemples de noms de plantes ou d'arbres, mais également d'animaux ou de cours d'eau, permettaient de montrer cette importance de la nature dans les nouvelles.

Mais la nature n'est pas que le décor inspiré du pays natal de son auteur : elle sert également à faire avancer l'intrigue. Plusieurs extraits permettaient de le montrer : c'est, par exemple, le cas dans la nouvelle *Eur barr-avel*. Yann Ar C'herneis, dans une situation matérielle difficile, dut se résoudre à vendre un veau à la foire de Châteaulin. Une fois le marché conclu à un prix inespéré, la nature accompagne agréablement le personnage sur le chemin du retour : « *An abardaez a oa klouar. Frond an nevez amzer, dastumet gant an avel en eur dremen dre ar pakou, a nije a-dreuz kêr, a gaouadou skañv. Ne bare mui an heol er straedou. Harpet edo e sklerijenn gant turumell serz ar C'hastell. Bannou en em sile e gwez an lein ; an deliou heoliet, a denne da laboused aour* » (édition Skrid ha skeudenn, 1932, p. 12). De manière inattendue, le personnage sort les billets de sa poche, les installe sur le parapet et ils sont aussitôt emportés par le vent dans la rivière, jusque disparaître au niveau de l'écluse. Si l'action du personnage semble aller contre toute logique, la nature joue également un rôle considérable dans cette nouvelle puisqu'elle contribue à la déchéance du héros qui aboutira à son suicide.

L'auteur soigne tout particulièrement sa manière de décrire la nature dans le recueil. À la manière d'un peintre composant un paysage, il s'attarde sur les couleurs, les formes et le mouvement des différents éléments du décor. Si la nature décrite n'a rien d'exotique, puisque l'auteur compose des paysages familiers à partir de ceux de sa région d'origine (pays de Lothey, Châteaulin...) : la nature est toutefois traitée en véritable objet littéraire, en particulier par la recherche lexicale dont elle fait l'objet de la part de l'auteur. Si les plantes, les arbres, les écluses, les rivières, le vent, les collines et les vallées constituent l'environnement naturel de son enfance, la précision du vocabulaire employé et le traitement des descriptions, font fusionner ce que Fañch Morvannou a appelé « l'univers paysan » et « l'univers paysan<sup>2</sup> » qui ont construit la trajectoire littéraire de cet auteur. Né dans une famille paysanne de Lothey, l'auteur a quitté tout jeune et pour une longue période cet environnement familier pour aller faire ses études à Fontarrabie, à la frontière franco-espagnole, où étaient installés la congrégation de Picpus depuis son départ de Sarzeau suite à la loi Combes. La description de la vie à la campagne se fait ainsi chez Riou dans « une langue remarquable », celle d'« un bretonnant de langue maternelle et d'un bretonnant de langue reconquise<sup>3</sup> ».

---

<sup>2</sup> Fañch Morvannou, « Les novices du Père Wilfrid Muller », dans Yves Le Gallo et Jean Balcou (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, tome 3, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, p. 220-227.

<sup>3</sup> *Ibid.*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

La nature prend aussi toute son importance dans le recueil parce qu'elle accompagne, le plus souvent par contraste, le malheur et la mort qui atteignent les personnages. Plus la nature semble belle, luxuriante et généreuse, plus le malheur, la maladie et la folie s'abattent sur les hommes. La nouvelle éponyme est à nouveau un exemple de ce contraste : l'avarice du père de Lotea, jeune fille atteinte de tuberculose, est d'autant plus violente qu'elle tranche avec la joie et la générosité de la nature au printemps. Dans la nouvelle « Ar goulenn » également, ce sont des éléments naturels du paysage, en l'occurrence un talus et un bosquet de noisetiers, qui permettent à Izidor, d'épier les autres personnages plutôt que de se joindre à eux. La nature joue un rôle dans la narration parce que c'est elle qui permet d'observer les personnages sans être vu, de même qu'elle est l'outil par lequel s'exprimera la jalousie du personnage principal et le dénouement dramatique du récit : il assassine d'un coup de bâton à la tête celui qu'il percevait comme un rival amoureux et fait disparaître son corps à la rivière.

L'ombre de la mort plane également souvent dans les différentes nouvelles du recueil en raison le respect par l'auteur des conventions littéraires liées au genre de la nouvelle : un récit court se terminant par une chute brutale, dramatique dans la plupart des cas pour *Geotenn ar Werc'hez*. Cette maîtrise du genre est ici mise au service d'une description de la vie à la campagne loin d'être présentée comme un territoire bucolique et idyllique. La vie à la campagne telle quelle est décrite par l'auteur témoigne d'une perception de son fonctionnement de l'intérieur, la description de la nature est donc d'autant plus efficace narrativement qu'elle est souvent le cadre de drames personnels ou familiaux. Comme le précise à nouveau Fañch Morvannou, « l'échec, qui semble être la norme dans *Geotenn ar Werc'hez* contraste avec la perfection lumineuse du récit qui narre cet échec<sup>4</sup> » : la qualité dans la description et l'usage narratif de la thématique de la nature contribuent ainsi grandement à la qualité littéraire de ce recueil de nouvelles.

Des précisions sur la biographie de l'auteur, son départ tout jeune du pays natal pour une très longue période, la maladie qui le frappe très jeune pouvaient également venir alimenter une réflexion sur la thématique de la perte, de la mort, de la maladie et sur une forme d'absurdité de la vie telles qu'elles apparaissent dans certaines nouvelles de l'œuvre, la nature symbolisant, quant à elle, une forme de continuité et de persistance en dépit des drames humains.

Si les copies de cette session de l'agrégation interne ont fait des références relativement nombreuses à la théorie littéraire et à l'histoire littéraire du breton, on peut toutefois regretter qu'elles n'aient pas été plus nombreuses. Replacer Jakez Riou dans le contexte littéraire de la revue *Gwalarn* a été fait par les candidats, mais il fallait aller plus loin pour voir en quoi un recueil comme *Geotenn ar Werc'hez* s'inscrivait dans ce qui a pu constituer, à partir de 1925, une forme de révolution littéraire pour la langue bretonne. Jakez Riou, comme son ami Youenn Drezen, pouvaient être ici associés et présentés comme des modèles particulièrement pertinents pour le mouvement constitué par *Gwalarn*. Ainsi Jakez Riou s'est appuyé, certes, sur les lieux (la nature) et des situations dramatiques qui ont pu lui être plus ou moins proches (présence de la mort), mais cet environnement à la fois familial, et parfois dramatique, de l'enfance fait l'objet d'un traitement linguistique et stylistique particulièrement remarquable. Tout en écrivant en breton et en s'appuyant sur des éléments familiaux, les deux écrivains illustrent également la recherche d'un chemin littéraire ambitieux pour la langue bretonne.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Epreuve de traduction

### Rapport établi par Ronan Calvez et Mélanie Jouitteau

#### Notes préalables

Pour le thème, le même texte était à traduire dans les trois options, à savoir breton, corse et occitan. Pour l'option Breton, les notes obtenues vont de 9,5 à 14,75/20, avec une moyenne de 12,38/20.

#### Commentaire général

Dans les épreuves de thème & de version d'une agrégation interne, il n'est pas étonnant d'être confronté à de bonnes, voire à de très bonnes traductions. Plus que les erreurs, inévitables dans ce genre d'épreuves, c'est cette qualité qui a frappé les correcteurs.

Faire un relevé des rares fautes de mutations (« *e ziretennoù* » ; « *holl verkoù e zalaroù* »), des quelques faux-sens (« *piled* » pour traduire « chandelle ») ou contresens (« *glas* » pour traduire « blanc ») rencontrés au fil des copies n'aurait ici guère de sens. De même, nous ne signalerons pas les fautes d'orthographe trouvées dans la version qui, espérons-nous, s'expliquent par la tension de l'épreuve, ou les faux-sens ou contresens qui peuvent s'expliquer – mais pas pour autant se justifier – par la nature vannetaise du document : certains mots ou certaines expressions n'ont visiblement pas été compris, parce que vannetais. Ainsi, « *és erhoalh é* » aurait sans doute – et malheureusement – été entendu s'il avait été écrit dans une graphie contemporaine. Nous disons malheureusement, parce qu'il est regrettable que l'histoire graphique du breton, dans toutes ses variations, ne soit pas mieux connue et maîtrisée. Par ailleurs, nous invitons les futurs candidats à respecter la nature des déterminants utilisés dans le texte breton : défini et indéfini ne *disent* pas la même chose, en breton comme en français.

Le choix a été fait de proposer pour ce rapport un thème et une version, et de les faire suivre par d'autres propositions, par des précisions ou par des justifications.

#### Thème

Edo Aglaé o sellad ouzh he zad a oa o vervel. Dindan skleur ur c'houlouenn lakaet war an daolig e penn e wele, ur pezhig-arrebeuri isel tiretennoù faos dezañ, edo o tinerzhañ. Gourvezet war e wele e kreis e boanioù, ne chome kén nemed un tammig anezañ. Treud e oa, sec'h evel keuneud. Dre derzhienn e angoni e save e isili treud-ki, an eil re goude ar re all, gorre al liñselioù a voustre warno, evel ma vije enno ur vuhez dezo o-unan. Ne oa kén nemed e vell penn, poset war ar goubenner gleb-



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

teñ gant ar c'hwesenn, a deue war-wel eus ar mor a liñselioù, a oa beuzet ennañ nemorañchoù paour e gorf.

Eñ a oa bet hir e vlew rous teñval, skoulmet tro-kein e benn en ur guchenn gant ur seizenn zu pa wiske e zilhag sul ewid lakaad anezi da vont e-maes ar gouent ha kass anezi da Liorzh ar Roue, ur wech deut an newez-amzer, a oa moal hiviziken. Ar marblew gwenn a skede herwez mont-ha-dond trumm ar c'houlouenn poset war taol e benn-wele ne guzhent ket ar gwazhiennoù glas tew o redeg war gorre kroc'hen tanaw e glopenn.

Daoust ma oant diaes da weled dindan bod-spern gris e ziwabrant edo e zaoulagad c'hlas, sanket don e-barzh o foullou, o koll o sked. Edont o vervel ha ne oa merk ebed eus an angoni a oa pounnerroc'h ewid Aglaé. Rag daoulagad he zad a oa e vuhez. Uset en doa anezo dre forzh selled pizh ouzh ar munudoù bihan-dister eus milieroù a blant hag a anevaled a bep gouenn, o tivinoud sekrejoù kildro red o nervennoù pe o gwazhied, दौरaet gant sew pe gant gwad.

Ar galloud-se en doa da entent misterioù ar vuhez, gounezet en ur stouñ dewezhiadoù pad war e skwerioù, a deue war wel c'hoazh en e zaoulagad pa selle ouzoc'h. Furchañ a rae ennoc'h a-hed hag a-dreus hag ho soñjoù, memes ar re sekretañ, ar re vihannañ-toud, a veze gwelet. Ne oac'h ket ur c'hrouadur da Zoue e-toues re all nemedkén, mes dont a raec'h da vezañ unan eus al lagadennoù pennañ eus un Ollad meur ollvedel.

Diwar David Diop, *La Porte du voyage sans retour ou les cahiers secrets de Michel Adanson*, Paris, Seuil, 2021, p. 15-16.

## Quelques remarques complémentaires

- « Aglaé regardait son père mourir »

« a oa » pouvait être élidé et « o vervel » pouvait être rendu par « o reiñ e spered ». Par contre, « oc'h ober e dalaroù » ne nous semblait pas correspondre au registre attendu. « Edo Aglaé o selled ouzh e dad a oa ar maro gantañ » ou bien « a oa en e dremenvan » étaient également deux expressions imagées, qui correspondaient sans doute mieux au registre.

- « s'étiolait »

« o reiñ e spered » était une interprétation de l'image utilisée par l'auteur et « o tialaniñ /o tialanañ » mettait l'accent sur les conséquences physiques et sans doute visibles de l'étiollement du père.

- « Il était maigre »

L'utilisation de « Kastizet e oa » interprétait cette maigreur comme le résultat d'un dépérissement.

- « ses membres osseux soulevaient de proche en proche la surface des draps qui les entravaient »

Une autre proposition : « Diwar-goust e angoni e lakae e isili askorneg sevel, an eil re goude ar re all, gorre al liñselioù hag a voustre warno, evel ma vije enno ur vuhez dezo o-unan. »



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- « les pauvres reliefs »

Certains candidats ont entendu « reliefs » au sens géographique et on traduit par « *savennoù* » ou « *torosennadurioù* ». Mais, en français, « reliefs » désigne aussi les restes d'un repas – ce sont les « reliefs d'ortolan » du rat des villes. On a donc choisi de traduire par « *nemorant / nemorañchoù* ». On pouvait également traduire par « *restachoù* », qui, cependant, est fortement connoté par le proverbe « *Restachoù mad zo mad da gaoud* ». Un candidat a traduit par « *lezennoù* », ce que les membres du jury n'ont pas compris.

- « chauve »

Traduire par « *disto* » introduisait une image, qui ne correspondait sans doute pas au pathétique de la scène.

- « Le duvet blanc »

On pouvait également traduire par « *Ar blewennigoù gwenn* ».

- « devenaient vitreux »

« *Daoust ma oant diaes da weled dindan bod-spern gris e ziwabrant edo sked e zaoulagad, kasset don e-barzh o foulloù, o vont war zilufrañ.* » : utiliser cette dernière tournure permettait d'employer, dans la phrase suivante (« Ils s'éteignaient »), le verbe « *diskediñ* » (« *Edont o tiskediñ* ») sans risquer une répétition, qui n'existe pas dans le texte original.

- « irrigués de sève ou de sang »

On pouvait choisir de dire « *red o nervennoù pe o gwazhied, gant sew pe gant gwad enno* », la préposition « e » remplaçant « irrigués » assez avantageusement.

- « spécimens »

« *standilhonoù* » correspondait bien également à l'idée d'un savant penché sur des échantillons variés et multiples.

- « Vous n'étiez pas seulement une œuvre de Dieu parmi d'autres, mais vous deveniez l'un des chaînons essentiels d'un grand Tout universel. »

On pouvait choisir de traduire « une œuvre de Dieu » par « *un oberenn eus Doue* », rendre « chaînons » par « *melloù* » et « essentiels » par « *red* ». A moins d'utiliser une image alambiquée, qui risquait de frôler la sur-translation, il était difficile de traduire « un grand Tout universel » par autre chose que « *un Ollad* », qui pouvait être « *meur* » ou « *bras* ».

## Version

Cet hiver-là, la veillée se déroulait dans une étable, au bout de ma maison, et tous les soirs, sans faute, comme à l'accoutumée, toutes les jeunes filles de la contrée s'y rassemblaient pour faire leur travail, tout comme moi.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

En tant que maîtresse de la maison, j'étais aussi, par l'âge et de droit, la maîtresse de la veillée, chargée de rétablir l'ordre et le silence quand le ton montait, de mettre un terme aux plaisanteries quand elles allaient trop loin, de clore la veillée quand il était l'heure et réciter la prière pour terminer.

Tous les soirs également, après avoir fait leur travail – broyé des pommes, haché de la lande, nourri les bêtes... – venait nous voir, avec nombre d'autres camarades, un jeune garçon – dix-sept ans à peine – appelé Guillaume Le Gal, petit valet dans la ferme du haut du hameau.

C'était agréable de plaisanter avec Guillaume et il se fâchait rarement. Nous éprouvions aussi du plaisir et de l'agrément à lui jouer de mauvais tours. Une nuit, pourtant, nous allâmes trop loin.

Ce soir, faisons une farce à Guillaume, dit quelqu'un. Faisons semblant d'attraper des rats. Ce à quoi tous consentirent, immédiatement.

Voici donc Guillaume dans l'étable, comme à son habitude, et moi de dire au bout d'un moment :

« Eh bien, mes bonnes gens, c'est pitié d'entendre les rats cette année. Le pays en est infesté. Ils sont là dans les greniers : grat, grat, grat, grat. Ils nous mangeraient bien après, quand ils en auront fini avec le grain.

« Mais, dit une des jeunes femmes de la bande, il n'y a qu'une chose à faire : les chasser. »

« Les chasser ! Ma pauvre fille, lui rétorqué-je, et comment donc ? Ça c'est le travail du chat. »

« Mais si, dit une autre, c'est assez facile. Ces bestioles passent la nuit à trotter pour chercher leur nourriture. Eh bien ! certains montent au grenier, et après avoir ouvert la fenêtre, ils farfouillent dans les moindres recoins pour les faire sortir. Quelqu'un reste à l'extérieur, sous la fenêtre, avec quelque chose de profond comme une panière, pour qu'ils restent dedans une fois tombés, et soyez sûrs qu'ils seront tous éliminés du premier coup. »

« Dame ! dit Guillaume, je me chargerai bien, s'il le faut, de la panière. »

Et les autres de rétorquer sur le champ : « Et nous les filles, allons au grenier ! »

Et les voici donc au grenier avec des balais, des bâtons, des branches de genêts..., et de balayer, et de fouiller d'un bout à l'autre ; dans les moindres recoins.

Guillaume est dehors, sous la fenêtre grande ouverte, la panière sur la tête, prêt à attraper tous les rats qui tomberont.

D'un coup, deux filles qui avaient chacune un plein seau d'eau les versent en même temps, de toutes leurs forces, sur la tête du pauvre Guillaume.

Troublé, effrayé au point qu'il pensait sûrement être arrivé au milieu de l'étang du Dordu, il laisse là sa panière : « Pouah ! Pouah ! Pouah !... » et file au plus vite, droit devant lui, fâché tout rouge...

Guillaume est marié depuis fort longtemps, et ses enfants sont grands, mais il ne m'a pas encore pardonné de lui avoir joué ce mauvais tour.

Je vous prie donc, mes bonnes gens, si vous ne voulez pas provoquer de fâcherie, n'incitez jamais les jeunes gars à attraper des rats. Il n'y a rien de pire.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

D'après Guillam er Borgn, « En tapour rahed. Istoér guir », *Sorhienneu ha farseu kôh er Hornad*, Guened, Galles, 1925, p. 22-23.

## Quelques remarques complémentaires

- « *er filaj noz e vezé groeit* »

La veillée « se tenait », « se faisait » ou « avait lieu » : toutes ces formulations convenaient pour traduire la forme passive du breton.

- « *d'hobér ou labour* »

Même si « à vaquer à leurs occupations » était élégant, il rendait peut-être moins le caractère utilitaire de la veillée : on n'est pas là que pour se divertir.

- « *karget de lakat ranj ha peah pe saùé béh, arrestemant ér farseu pe ient ré bel, fin d'er filaj pe vezé en ér, ha laret er béden eit achiù.* »

Une autre proposition : « chargée de ramener l'ordre et le calme quand survenaient des disputes, d'arrêter les plaisanteries quand elles dépassaient les bornes, de mettre fin à la veillée quand il était l'heure et réciter la prière pour terminer. »

- « *ur gousians é* »

« c'est une vraie plaie » frôlait la sur-translation, mais était plus élégant.

- « *pe vou achiù er gran.* »

« quand le grain sera épuisé. » collait sans doute plus au texte.

- « *ur golo bara* »

On a choisi « panière », mais on pouvait préférer « huche à pain » ou « sac à pain ».

- « *Peuh ! peuh ! peuh !...* »

On a ici des onomatopées, qui pouvaient sans doute être traduites de façons différentes. On ne pouvait pas y lire une forme locale de « paix », qui exprime l'exaspération et qui pourrait se traduire par « Assez ! ». En effet, la forme « *peah* / paix, silence » figure dans le deuxième paragraphe du texte.

- « *fachet ru* »

« rouge de colère » permettait également de conserver la couleur de l'expression bretonne, à la différence de « entré dans une colère noire ».

## Points de grammaire et traduction

Les candidats pouvaient justifier de leur traduction à deux endroits soulignés dans le texte. Ils auraient pu s'en saisir plus pleinement, comme des possibilités de commenter des points de choix de traduction en les étayant par une analyse grammaticale.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dans le thème, le point à commenter était la première phrase, l'entrée de texte. En respectant le texte source en français, il existait plusieurs possibilités d'ordres de mots en breton qui pouvaient planter une ambiance différente. La traduction ici proposée *Edo Aglaé o selled ouzh he zad a oa o vervel* est à verbe initial, un choix qui permettait d'offrir une structure informationnelle plate, sans saillance informationnelle particulière sur aucun des arguments de la phrase matrice. En particulier, le sujet Aglae n'a pas été mis en position de topique préverbal. L'entrée de texte se faisait ainsi avec un contenu sémantique qui ne peut qu'être émotionnellement chargé au vu de son contenu, mais cependant rapporté de façon neutre et factuelle, sans mise en valeur particulière de l'argument expérimenteur du verbe "gwelout" 'voir'. La forme du verbe *edo* est aussi un signal fort de niveau de langue. D'autres choix étaient possibles, que la possibilité de ce focus grammatical vous permettait de justifier.

Dans la version, la traduction choisie va ici au plus près du texte, mais il y avait aussi la possibilité de traduire très simplement "Ce sont des animaux nocturnes", formule qui contenait toute l'information nécessaire à l'argumentaire de la jeune fille. Vous pouvez donc vous saisir des points de commentaires pour asseoir et justifier une traduction un peu plus risquée.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Épreuves orales d'admission

### **Epreuve d'exposé de la préparation d'un cours**

#### **Rapport établi par Cédric Choplin et Nelly Blanchard**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum, entretien : 20 minutes maximum)

Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents dans la langue de l'option (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat. Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid117443/epreuves-agregation-interne-langues-france.html>

Le sujet même sujet a été proposé aux candidats admissibles :



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Agrégation Langues de France – Option Breton

### Epreuve orale 1 :

#### Exposé en français de la préparation d'un cours suivi d'un entretien en français

##### Cadre

Coefficient : 2

Préparation : 3h

Durée de l'épreuve : 1h (exposé : 40 minutes, entretien avec le jury : 20 minutes)

##### Consigne

Après avoir explicité les questions et les réflexions que vous inspire le dossier qui vous est soumis, vous expliquerez vos éléments de préparation d'un cours pour une classe de lycée. Vous pourrez présenter les choix effectués pour la planification de votre séquence, ainsi que le déroulé d'une séance particulière.

##### Dossier

#### Document 1 : *Buhez mab-den* (1530)

Goude da stat ha pompadou

Guyscamant ha paramantou

Ez duy an anquou ez louen

Pan troy enhaf da lazaff mic

Ma-z duy da neuz da bout euzic

Ha tristidic da bizhuyquen

Pan vezo da quic maru myc yen,

Ne-deux car oar an douar certain,

Me-dest nac estren nep heny

Na tut da ty na da priet

Na ve mar dyspar e-z carset

En deurfte quet da guelet muy.

Iuez da-n pret ma-z decedy

Guenez oar da chouc ne douguy

Nemet hep muy vn coz lyen

Pe-n-heny ez vezy griet

Tizmat a lum ha dastumet

Tra en bet ne-z vezo quet quen

Goude se e-n douar oar da huen

E-z laquaher pan duy an termen

Mar cazr na quen oas a quenet

Eno coff ha quenyn ez breiny

Treyt ha penn hac ez dispenny

Lagat ha fry ha goaziet

(...)

Rac se breman holl pobl an bet

En oz esper consideret

Pan duy an pret da decedaff

Ez-uihet egal haualet

Hep differance a tra en bet

Ouz an re so eat da quentaff

*Trois poèmes en moyen-breton*, traduits et annotés par  
R. Hémon (Advanced Studies, School of Celtic  
Studies, 1962)



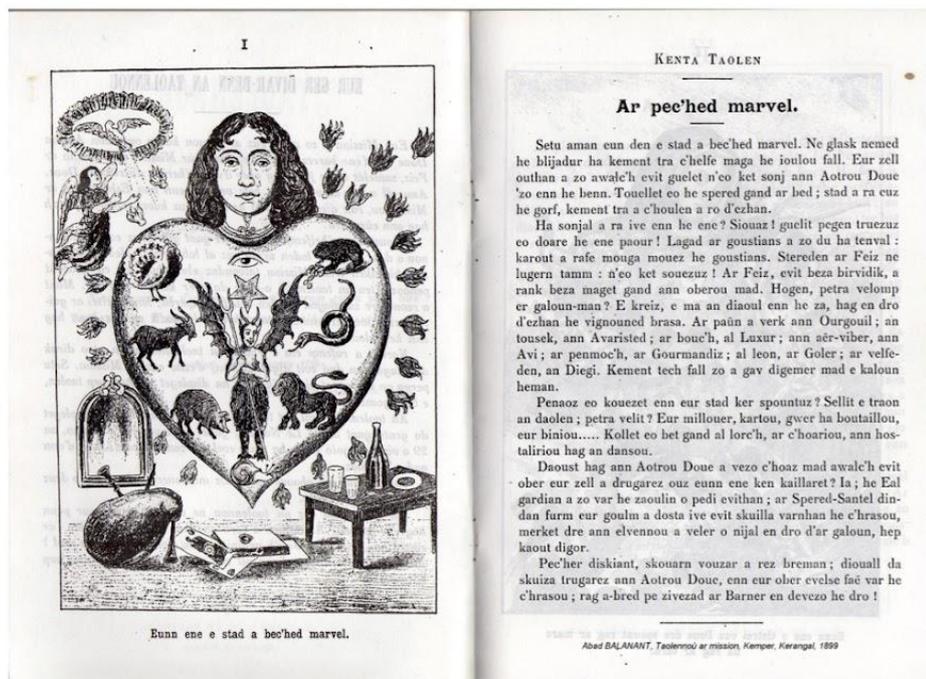
# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Document 2 : Danse macabre de la chapelle de Kermaria-an-Isquit à Plouha (1450-1460)



Document 3 : Abbé Balanant, *Taolennou ar mission*, Quimper, Kerangal, 1899





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Document 4 : Vitrail de l'église de Mûr-de-Bretagne**



Une mission à Mûr-de-Bretagne : le père Maunoir utilise les taolennou pour illustrer son discours. Vitrail, église paroissiale de Mûr-de-Bretagne.  
(Photo : A.-P. Sandford)



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Document 5 : Per-Jakez Hélias, *Marh al lorch*, Paris, Plon, 1986 (1<sup>ère</sup> édition en français : 1975), p. 140-143

Eun devez euz ar bloavez 1923, m'em-eus soñj mad, e tegouez er barrez daou pe dri manah o zê vurell kordennet. Ledan o baro etre boh ha chik, ledan o zreid noaz war eur zolenn ler teo. Dond a reont d'ober eur mision, da greñvaad gwriziou ar feiz a zizeh er halonou, e-neus lavaret an aotrou person er gador. Unan outo a zo Barnabaz e ano. [...]

Nann, n'eo ket an Tad Barnabaz 'ni a ra aon deom-ni, ar vugale, en desped d'e varo o skrija ha d'e brezegennou froudouz o ruilla mein gerioù dianavez. Ar re vraz, a-dreñv, o-deus abegou a-walh, moarvad, da ziskenn o fri, da skraba ar pavez gant o bouteier koaret ha da skarza o gouzoug pa dav mouez ar manah etre daou bennad. Paka reont o stal evid eur wech. Evid eur wech, or herent n'int ket mui or barnerien. Kavet o-deus o mestr. C'hoant o-defe ar re zibarfeta ouzom mond da skrignal ma ne oufent ket emañ o zro o tond. Rag a-dreuz ar chantele, staget ouz eur gordenn e-giz lienou reud ha lieslivet, e vrañskell goustad dirazom daouzeg taolenn an Tad Maner.

Gerioù ar brezegenn a dreuz or penn euz an eil skouarn d'eben heb lezel roudenn ebet. N'emaom ket paket er c'hoari-ze. Lezel a reom or lodenn gand ar beherien douet o-deus lakeet ahanom er bed-mañ. An taolennou, avad, a zo eun dra all. Kaer on-eus serri on daoulagad stard, ar malvennou, a-boan unanet, a ya war giz, ha strobard skeudennou or planedenn a sko ennom kement a daoliou meill, ar re vrasa da genta. An noz-mañ hag e-pad kalz a nozveziou all, e vint lieskementet d'ober gwall-huñvreou birvilluz ma ne jomo outo, da houlou-deiz, nemed c'hwez ar hwezenn ha c'hoant ar heuz. [...]

E daolennou a zo mellou tammou paper kaled, treset warno eur galon gand eur penn den e vleo hir rodellek warni, penn eur mouskeder pe eur roue da hoari kartou. Ar penn ez eus warnañ beb seurt doare hervez dalh ar galon. War an daolenn genta, homañ a zo dalhet gand pavon an ourgouill, broh an hudurez (petra an hudurez, 'ta!), pemoh al lontregez, baot an diegi, tigr ar gounnar, naer-wiber ar warizi ha touseg ar pizoni, ar seiz loen endro d'eun diaoul askellek, korneg, barveg, krabaneg, losteg, eur forh dezañ da vaz-roue. Mantruz an arvest. Med eur steredenn hag eul lagad a ziskouez emañ an Aotrou Doue war evez. An taolennou all a ra da weled an den keuzidig o teurel er-mêz dioutañ mevelien an Diaoul hag o tigemer koulm ar Spered Santel. Ne skeudennin ket evidoh an dilerh: ar stourmou, ar pinjennou, binviji ar Basion, ar bed touelluz, ar sezizou gounezet ha kollet (*et fiunt novissime pejora prioribus*), ar chadennou hag an taniou, an Ankou hag an El Mad. Kleved ran mouez an Tad Barnabaz o staga gand e gantik-heñcha:

*Sellit piz ouz an taolennou  
Zo melezeour on eneo.*

Bremaig, a-raog ar houblad diweza, e pako eur vaz hir hag e skoio dihegar war an daolenn genta goude troñset e vañcheier e-giz ma reer evid kregi gand eul labour tenn. Displeget gantañ an daolenn ziweza ha saveteet ar peher-skwer da virviken en tu all d'ar maro, an den mad a vo beuzet a hwezenn hag a glasko en aner toull e zê da baka e vouchouer.

Ken strafuillet, avad, e vo bet ar vugale ma vo ret dezo ober eun dastum e-pad div eur e Park ar Person a-raog adkavoud eun disterra c'hoant-debri.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

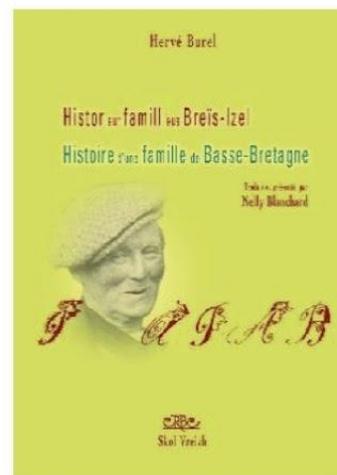
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Document 6 : Hervé Burel (& Nelly Blanchard), *Histor eur famil eus Breis-Izel, Morlaix*, CRBC-Skol Vreizh, 2011, p. 34-36

En amzer gos gueachal éguis ma eman ar guis da lavarèt, né c'hallé kêt an dud lézél dré scrid ô bues tréménéd, mès hirio an dèis, eun nombr bras da viana â c'hélfé en ober, abalamour ma zomp tennet eus an dévaligen, ma édo, ébars on tud cos en omp raoc, péré maléurusamant évito né c'hallent ket en ober nemet dré eur certen tud all, péré â yoa ganto an oll gouésiégues ; mé lavar an (Noblanc ac ar véléien) ténnèt é zomp eus an dévaligen sé, da lavaret éo eus an ignoranc, gant tammik déscadurés-sé on deus ar bonheur da bossédi, da viana an darn vuia ac'hanomp, pévar-uguent var gant, eus an dud â zo bréman en or bro â voar lenn â [s]criva ; neus quet c'hoas â gant vloas, noa quet â zék var gant ac oué desket ; né dalvézé ket ar boan caoséal dezo eus an deskadurés, ô nan ? Sorcérés tout émèzo ; la abalamour ma voa roét dézo da grédi gant an dud deskét eus an amzer-zé, pénaos ar guisiégues â voa évito eun dra control da lezen Doué.

Més ar fals crédennoù-zé hèurusamant, â zo deut da éffaci eus on toués â nêbeut, dré eur seurt sclerijen, digacét deomp gant tud ac â zo bet deut a ènèp ar ré guenta déskét ; Péré voa an noblancet vras, costézen zouten ar véléien ; péré â dliè dèlc'her an dud ébars en ignoranc ; gant ô c'hredennou supersticius, évit na c'helc'hé den dont â ben, da zisc'hrichenna eus spéréjou on tud coz, ar seurt tévalijen-zé a yoa plantet henni.

E bien, mé unan eus an nebeuta désket eus va amzer ; a lagaio tout va foan da lavarét dar yaouankis â zeuio var va lerc'h, da dénna eus ô spéréz ar seurt guévier-zé, â lavaré guéac'hal ar véléien don tud cos, â mémés hirio c'hoas, é claskont rèi dèomp da grédi, neus, nèmèt dré an hent, â lavar ar rézé déomp ; éo é c'hallimp mont rak éun dar Barados, Ac hint-i ô hunan éo â glask an hent éssa, me lavar an hent ma zeus éna an nébeuta poan ; ar muia bouët mad, ar maneriou caerra, ac ar ré vrassa, all leinou ar ré pompadussa ; ar gouiscamanchou talvoudussa, an ênoriou ar ré c'hloriussa ; ar préjou hir, ac ar bater verra, ac erfîn, eur goëlé soubl da gousket éna, keit a ma int yac'h nétra sur né vank dézo ? Ah, grit pinijen émèzo déomp, distaguit ô calon dious traou an douar, â dious an arc'hant, â roit anézo déomp-ni kena vezimp contan.





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Document 7 : Cantique *Ar purkator***

Allaz ! ne c'houfe den koumpren  
Pegen estlamm eo hon anken.  
Hor pinijenn a zo kalet...  
En han' Doue, hor zikouret !

**Breudeur, kerent ha mignoned  
En han' Doue, hor zelaouet !  
En han' Doue, hor zikouret !**

II

A bep tu d'eomp n'eus nemet tan,  
Tan war c'horre ha tan dindan :  
C'houi hon eus-ni kement karet,  
En han'Doue, hor zikouret !

III

Sonjit en ho tad, en ho mamm,  
Er purkator e-kreiz ar flamm :

Va mab, va merc'h, ah ! selaouet !...  
En han' Doue, hor zikouret !

IV

Ni n'hellomp dre hor pedennou  
Distan na berrât hor poaniou,  
Doue ouzomp ne zelaou ket,  
En han' Doue, hor zikouret !

V

Da gountanti justis Doue,  
Evidomp ah ! pedit bemde,  
Dre aluzenn, mar hor c'haret,  
En han' Doue, hor zikouret !

*(20 chansons bretonnes, harmonisées par G.  
Arnoux, Paris-Bruxelles, éditions Henry  
Lemoine, 1933, p. 36-37)*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le jury a pu départager les trois candidats admissibles en s'appuyant sur plusieurs critères afin de dégager une évaluation globale pour chacun d'entre eux.

Ainsi, la meilleure prestation a obtenu un 16 qui révèle de solides connaissances culturelles, une réflexion pédagogique et didactique aboutie, ainsi qu'une sensible aisance à s'entretenir avec les membres du jury.

Cet exposé en langue française a permis d'évaluer l'aisance à l'oral et la qualité de l'expression des candidats. Il est en effet capital de maintenir un niveau de langue soutenu, correct à tout le moins. Évidemment, quelques formulations imagées ne sont pas à proscrire, à l'occasion s'entend. Nous n'avons rien à reprocher aux candidats de cette session à cet égard.

La capacité des candidats à organiser et à articuler leur exposé est un élément qui contribue à la fluidité et à la solidité de leur propos. Ils évitent ainsi les redites fastidieuses qui donnent l'impression d'une réflexion brouillonne et incertaine. Nous avons particulièrement apprécié que certains candidats ne se contentent pas dans leur introduction de rappeler la structuration de l'épreuve, mais mettent en évidence le thème du corpus et annoncent comment ils entendent mener leur étude des documents à partir d'une problématique. Il n'y a là pas vraiment d'exclusive, mais présenter les documents l'un après l'autre sans transition aucune est insuffisant. Les articuler autour d'une problématique permet en effet d'identifier un thème fédérateur, une focale à partir d'une analyse de type universitaire pouvant déboucher sur un projet pédagogique. Dans la présentation des documents, le jury s'est montré sensible aux références pertinentes à d'autres œuvres qu'elles soient de Bretagne ou d'ailleurs. Certains candidats ont ainsi pu faire, sans forfanterie aucune, la démonstration d'une vaste culture et sans jamais s'écarter du sujet.

Le but n'est donc pas l'exhaustivité (avec le risque de survol et de paraphrase), mais la capacité à dégager les lignes de forces du corpus pour sélectionner de manière justifiée des documents ou des parties de ces documents, dans le but de la construction d'une séquence pédagogique, en justifiant ses choix quant au niveau de classe auquel elle est destinée et son ancrage dans un axe (ou plusieurs) du programme. On l'aura compris, la connaissance des programmes du lycée est clairement un prérequis pour se présenter à cette épreuve.

La présentation générale de la séquence et celle plus détaillée d'une séance passent premièrement par une définition claire des objectifs dans leurs dimensions linguistique et culturelle/historique/littéraire. Deuxièmement par une justification de la progression et de la nature des activités et tâches proposées. Enfin par une présentation de l'évaluation et de la remédiation envisagées. Nous avons noté avec satisfaction que les principes de la pédagogie actionnelle ont été bien intégrés par l'ensemble des candidats.

Nous le répétons, les candidats ne sont pas tenus d'utiliser tous les documents du corpus dans leur proposition de séquence. Les examinateurs sont des enseignants : ils ont conscience des contraintes de cette épreuve ; les séquences proposées doivent donc paraître réalisables en un temps pédagogique et didactique raisonnable. Rien n'interdit donc d'écarter de la séquence des documents en fonction de leur non adéquation avec la problématique retenue ou avec le niveau des élèves, pour peu que ces choix soient expliqués.

La commission a apprécié les propositions de didactisation des documents qui seraient *a priori* trop ardues pour les élèves. Encore une fois, rien n'est obligatoire mais tout doit être justifié.

Le jury est par ailleurs toujours intéressé par les idées de mise en place de projets interdisciplinaires si toutefois ils paraissent réalistes.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La partie de l'épreuve consacrée à l'entretien est à l'évidence celle qui inquiète le plus les candidats qui ont peut-être le sentiment que tout ce qu'ils pourront dire pourra être retenu contre eux. D'où, parfois, des réponses très brèves appelant d'autres questions et ainsi de suite.

Les candidats des prochaines sessions doivent bien comprendre que les questions des membres du jury ne sont en aucun cas des pièges tendus. Bien au contraire, ces questions sont autant d'occasions pour les candidats de préciser ou de développer certains points de leur exposé contraint en temps, d'affiner leur réflexion. Le jury apprécie donc, et valorise, les candidats qui savent rebondir et ne se contentent pas de réponses factuelles.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Epreuve d'explication d'un texte ou document

**Explication dans la langue de l'option d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue.**

### Rapport établi par Nelly Blanchard et Mélanie Jouitteau

L'explication en breton comptait cette année pour 15 points sur 20 et la partie thème/grammaire improvisés sur 5 points. C'est le même texte qui a été soumis aux trois candidats admissibles. L'explication portait sur un extrait de l'œuvre de Lan Inisan, *Emgann Kergidu*, roman historique publié chez Lefournier à Brest en 1877-1878. L'extrait provenait de la réédition de l'œuvre par le CRBC (Brest) en 2014, avec traduction et présentation par Yves Le Berre, et les candidats pouvaient consulter l'ouvrage lors de la préparation de l'épreuve.

Les candidats avaient 25 minutes pour faire l'exposé, puis 20 minutes pour s'entretenir avec la commission afin d'approfondir, préciser, prolonger certaines réflexions. Le temps d'exposé a été respecté par deux candidats sur les trois. L'autre exposé, de 15 minutes, a été jugé non suffisamment approfondi. Si une explication plus courte ne nuit pas foncièrement à l'exercice, celle qui s'arrête au bout d'un quart d'heure est rarement satisfaisante car elle ne permet pas d'entrer pleinement dans le texte et d'en extraire des réflexions suffisamment denses. Il est donc préférable de tendre vers le respect du cadre horaire de l'exercice. Cette année, un seul candidat a procédé à la lecture d'une partie de l'extrait : cela peut permettre une entrée en matière, à condition que cela ne prenne pas trop de temps sur l'explication. Il est en effet préférable de mettre pleinement à profit le temps imparti à l'explication. Quant au temps de l'entretien, il a souvent duré moins de 20 minutes (plutôt autour de 15 minutes), en fonction des points à approfondir ou de l'aisance des candidats.

Les trois principaux critères de notation de la commission étaient les suivants :

- Pertinence de l'analyse littéraire elle-même, de la capacité à expliquer le sens et la portée du texte, et son rôle dans l'économie générale de l'œuvre
- Qualité de la construction de l'exposé
- Qualité de l'expression et correction linguistique

Sur cette base, la commission a noté les prestations de 7/15, à 14/15. Ce n'est pas la qualité de langue et de l'expression qui a permis de distinguer nettement les trois candidats, car tous trois se sont exprimés dans une langue bretonne correcte, voire agréable et fluide. C'est plutôt la pertinence, et l'approfondissement de la réflexion qui ont parfois fait défaut, ou encore la différence dans l'ampleur des connaissances et la construction de l'exposé que la commission a trouvé plus au moins adéquate pour mettre en valeur le propos des candidats.

L'exercice



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Il est utile de rappeler que l'explication porte sur un texte extrait d'une œuvre au programme. Il faut écarter deux dangers : celui de traiter de l'œuvre dans sa globalité sans exploiter précisément l'extrait soumis à l'étude, et celui de ne traiter qu'une partie du texte. Cela ne signifie pas qu'il faille exclure toute mise en lien avec l'œuvre, ni toute évocation d'autres auteurs ou œuvres, bien au contraire. Mais il faut les mettre à profit uniquement dans la mesure où elles permettent la mise en valeur d'un point de la démonstration qui porte sur l'extrait. De même, la biographie de l'auteur, le contexte social, historique et artistique sont précieux, soit en introduction, soit dans le fil de l'argumentation, mais il ne sert à rien d'en dresser un tableau fourni si cela ne sert pas à élever la démonstration. La connaissance est un socle primordial, mais elle ne doit pas se substituer à l'analyse, car le danger est de rester trop éloigné du texte. Un autre danger consiste à faire de la paraphrase, un autre encore est de juger l'auteur ou le texte. Aucun des candidats ne s'est laissé piéger par ces derniers écueils.

L'explication linéaire, à condition d'en justifier le découpage, n'est pas proscrite, mais elle est plus difficile à mener, le danger de la paraphrase guettant à tout moment, ainsi que celui du manque d'une mise en relief par défaut d'une problématique suffisamment bien ficelée. Le commentaire composé ou thématique est, de ce point de vue, plus judicieux, même si un défaut de problématique provoquera le même résultat. L'introduction offre une brève présentation de l'œuvre et de l'auteur, situe l'extrait dans « l'économie de l'œuvre » dont il est issu, et définit la forme, le thème et les articulations du texte. Cela permet alors d'avancer un questionnement (problématique ou hypothèse de lecture) et d'ouvrir sur un plan qui permet au candidat de déployer de manière organisée sa lecture du texte. Le corps de l'explication doit suivre ce plan, avancer point par point vers des éléments qui nourrissent l'hypothèse de lecture, qui doivent être étayés par des arguments et basés sur des exemples précis extraits du texte. La conclusion éclaire de manière synthétique l'apport de l'hypothèse de lecture.

Le principal enjeu de l'exercice consiste donc à mettre en lumière le processus d'expression (fonctionnement du texte) et son impact sur le lecteur (modification de la perception du monde). Il s'agit de tirer du texte tous les éléments susceptibles d'éclairer la personnalité et la sensibilité de l'auteur face au monde.

## Texte

L'extrait porte sur une messe clandestine faite en mer sous la Révolution et précisément sous la Terreur. Le rappel de l'origine sociale de l'auteur – prêtre issu d'une famille de paysans riches du Léon – pose d'emblée la question de la motivation de l'écriture de ce roman historique édité sous la III<sup>e</sup> République et portant sur la Contre-Révolution en Bretagne. Alors que l'auteur rythme l'ensemble du récit par une série d'événements traversés par un personnage-narrateur – le contre-révolutionnaire Ian Pennors – et mettant en scène l'affrontement des amis et des ennemis de la Révolution, l'extrait à expliquer ne fait apparaître ni Ian Pennors ni aucun combat physique acharné. C'est donc l'occasion de s'interroger sur le rôle de ce passage dans l'économie générale de l'œuvre, sa construction, sa rhétorique, l'intertextualité qui le caractérisent. Comment l'auteur confectionne-t-il une pause dans le récit de l'action contre-révolutionnaire en exploitant les ressorts du visuel et de la peinture, tout en maintenant les lignes structurelles de sa vision du monde basée sur une séparation nette entre le Bien et le Mal,



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

dans le but d'élever le temps sacré au-dessus du temps profane, et de mettre en lumière la permanence de la fidélité religieuse au-delà de l'événementiel et de l'Histoire qui n'en atteint pas le cœur.

On peut ainsi mentionner quelques outils littéraires de l'auteur pour confectionner un « tableau » par l'écriture : importance de la description de chaque élément de la composition, couleurs, lumière divine, resserrement du champ pour créer un lieu refuge, mouvement des vagues qui s'apaisent comme une accalmie météorologique pour dire une accalmie historique et morale, le tout comme une manière de fixer les choses, de suspendre le temps, de provoquer un arrêt de l'action et un retour à un état qui apparaît comme primordial, naturel et ressourçant. Le jeu d'intertextualité de ce « tableau » renforce l'émotion provoquée chez le lecteur car la « messe en mer » peut être considérée comme un cliché dans l'image de la Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, un exercice littéraire, esthétique et moral, jouant sur la valeur symbolique de la résistance bretonne par une cérémonie, interdite et évidente à la fois, non datable et non localisable. Avant d'être adaptée dans son roman par Lan Inisan qui la situe au large de Perros-Guirec, cette messe clandestine a en effet d'abord été décrite en français par Emile Souvestre dans *Les Derniers Bretons* (1836) qui situe la scène au large de Crozon ; la scène est reprise par l'abbé Durand presque mot pour mot en breton dans *Ar feiz hag ar vro* (1847) où l'auteur supprime l'indication de lieu ; elle est ensuite peinte par Louis Duveau dans son tableau *Une messe en mer en 1793* (1864) qui obtient cette année-là la médaille d'honneur du jury du Salon à Paris.

On peut ensuite souligner que, dans cette sorte de respiration visuelle et morale proposée par l'auteur, celui-ci ne se défait pas d'autres outils qui structurent sa pensée binaire distinguant nettement le Bien du Mal, comme dans le sermon moralisateur d'un prêtre en chaire : champs lexical du Bien et du Mal ; rejet des Révolutionnaires, perçus comme formant un corps étranger, exogène ; utilisation des italiques pour manifester le caractère exogène des emprunts français ou des mots issus de la Révolution, et ainsi épargner et protéger le breton de toute « impureté » ; emploi d'allitérations sifflantes comme symbole du mépris envers cet Autre ; images de la saleté s'opposant à celles de la pureté ; et effet de contraste entre Eux et Nous, entre le peuple de Bretagne et les citoyens ; distinction également des bons prêtres par l'emploi d'un style élevé, du rythme ternaire dans l'énumération de qualités mélioratives, image de héros bravant l'interdiction de prêcher. On relève également dans l'extrait, tout comme dans l'ensemble de l'œuvre, le contraste entre le flou dans les mentions des Révolutionnaires, qui ne sont perçus que comme une catégorie ennemie, et la précision dans les évocations des luttes locales pour le Bien, caractéristique d'une vision endocentrique de l'auteur et d'une connivence avec ses lecteurs-ouailles. Adossé à cela, un paternalisme qui place le prêtre en père de famille, entouré de ses enfants fidèles (les bateaux remplis de la population des alentours), père protecteur et rassurant par sa stabilité et son opiniâtreté dans l'adversité : interpellation des ouailles à la deuxième personne du pluriel, emploi d'imperatifs, convocation des ancêtres etc.

Au travers de ce récit-tableau d'une messe en mer, Lan Inisan compose l'image d'une Bretagne pure et éternelle, capable d'une permanence dans n'importe quelle épreuve, propulsée dans le temps universel de la fidélité à un ordre social et politique promu par les légitimistes de ce groupe d'auteurs gravitant et alimentant la revue *Feiz ha Breiz* dans laquelle le roman d'Inisan a d'abord été publié. Un candidat a ainsi posé de manière pertinente la place du littéraire et de l'esthétique dans les œuvres en langue bretonne, dans leur rapport à des causes autres qu'artistiques. Cette œuvre romanesque,



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

morale et politique en est un exemple fort, tout comme sa réédition en breton en 1902, en plein débats sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Thème et grammaire improvisés

Cette deuxième partie de l'épreuve se déroule en deux temps, avec la traduction d'un très court texte à opérer en conditions d'improvisation, et le commentaire de quelques points grammaticaux mis en jeu dans le texte. C'est un exercice de traductologie, de grammaire et de pédagogie de la grammaire.

Les candidats doivent maîtriser pour cette épreuve les outils de base de l'analyse grammaticale. S'ils soupçonnent chez eux quelques lacunes, le recours est fortement conseillé à une grammaire française pour s'assurer une maîtrise confortable des notions utilisées. En plus des termes d'analyse les plus simples de la grammaire, les candidats doivent maîtriser les généralisations grammaticales de description de la langue en phonologie, morphologie, syntaxe et discours.

Pour cette épreuve orale courte par rapport au reste de l'épreuve, il faut montrer comment on répond à une question grammaticale comme à une question d'élève « à la volée », en montrant avec clarté une maîtrise des bases de la grammaire descriptive de la langue et la capacité à aplanir les difficultés de compréhension. Les pratiques d'enseignement du professeur de LVR s'adressent de fait à des multilingues, et c'est en linguistique une richesse dont tirer parti. Il est apprécié que l'on puisse articuler ces savoirs avec l'histoire de la langue, la variation dialectale éventuelle, et avec d'autres langues dans une perspective comparative. Les outils des linguistiques théoriques et formelles ne sont pas des prérequis pour l'agrégation. Ils seront vivement appréciés, quelle que soit l'école théorique, dans la mesure exacte ou leur utilisation est pertinente et maîtrisée.

Le jury attend des candidats une attitude scientifique, ce qui se définit par une méthodologie. Ils doivent montrer que qu'ils savent argumenter scientifiquement pour soutenir des hypothèses. Comment une règle grammaticale, une généralisation sur les données, est-elle illustrée ? Toute généralisation linguistique fait des prédictions. Ces prédictions sont-elles vérifiables ? Comment ? Quel test pourrait-on appliquer pour falsifier une hypothèse.

Tous nos savoirs scientifiques trouvent un jour leurs limites, et notre attitude scientifique se mesure à la façon dont nous abordons cette limite pour en faire un débat sain, non idéologique, qui concerne des faits. Les candidats ont droit, comme citoyenne ou citoyen, à toutes sortes de croyances sur les langues, mais une analyse linguistique ne peut les contenir. On doit éviter rigoureusement le recours à des arguments d'autorité qui convoqueraient la conviction intime d'un auteur prestigieux, l'Esprit de la Langue, ou l'Esprit du locuteur. Il convient de montrer que l'on peut aborder les problématiques linguistiques en considérant les faits observés et observables, et avec une agilité critique.

## **Bibliographie pour des notions grammaticales de base appliquées au breton**

Chalm, E. 2008. *La Grammaire bretonne pour tous*, An Alarc'h embannaduriou, Lannion.

Favereau, F. 1997. *Grammaire du breton contemporain*. Morlaix : Skol Vreizh.

Guillevic, A. & Le Goff, P. 1902. *Grammaire Bretonne du Dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.

Kergoat, Lukian, Yvon Gourmelon, Francis Favereau & Martial Menard. 1989. *Yezhadur (skolaj ha lise)*, TES. <https://www.reseaucanope.fr/tes/aaa/dl/yezhadur/yezhadur.pdf>.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Kervella, F. 1947. *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 edition Skridou Breizh, La Baule (1995 édition Al Liamm).